



l'Ayguo

EAUX DE CRUSSOL - PAYS DE VERNOUX - EYRIEUX

COMITE SYNDICAL DU 4 FEVRIER 2026

RAPPORT D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES 2026

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

ID : 007-200093128-20260204-01_2026-DE



Le mot du Président

PRESENTATION GENERALE

- ❖ Les Communes adhérentes
- ❖ Quelques chiffres clés
- ❖ L'effectif
- ❖ Le Mode de Gestion
- ❖ Le Prix de l'Eau

BUDGET EAU POTABLE

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

- A. Dépenses de Fonctionnement
- B. Recettes de fonctionnement
- C. Résultat de fonctionnement
- D. Affectation du résultat

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

- A. Dépenses d'Investissements
- B. Recettes d'Investissements
- C. Résultat d'Investissement
- D. Prévisions Budgétaires 2025

III. ETAT DE LA DETTE

- A. Chiffres clés 2025
- B. Chiffres clés 2026

Le mot du Président,

« Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

Notre séance de ce soir sera essentiellement consacrée au débat d'orientation budgétaire. Je considère comme important que notre assemblée délibérante puisse débattre, échanger autour de ces questions qui sont, chacun le mesure, essentielles.

Au-delà des obligations légales qui président à ce débat, La loi d'Administration Territoriale de la République (ATR) de 1992 a imposé la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget primitif modifié par l'article 107 de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 07 août 2015.

Ce rapport donne lieu à un débat et est acté par une délibération spécifique qui est ensuite transmise au représentant de l'Etat et aux communes-membres.

Nous souhaitons disposer d'un vrai temps de concertation pour préparer le vote du budget primitif dans les meilleures conditions.

Le débat qui nous rassemble entend éclairer l'élaboration de notre budget qui interviendra dans quelques semaines. Il s'agit de prendre acte du contexte économique et financier préoccupant qui s'impose à nous.

Une instabilité inhabituelle touche les institutions françaises : en trois ans, pas moins de cinq Premiers ministres se sont succédés.

L'absence de budget voté dans les délais ne permet pas d'avoir une vision sur les dossiers DETR déposés.

La réforme des redevances de l'Agence de l'Eau soumises à la performance des réseaux et à la consommation d'eau potable facturée directement au syndicat nous demande une gestion rigoureuse.

L'eau est un sujet essentiel. L'épisode inédit de sécheresse et d'incendies que nous avons vécu nous rappelle ô combien il est important de s'unir pour protéger notre ressource en eau. L'eau est au cœur de notre quotidien qu'il s'agisse d'eau potable, de la préservation de nos paysages, d'irrigation de notre agriculture, de maintien de l'industrie ou du tourisme.

Nous devons dépasser les clivages et travailler ensemble. Il en va de la survie de notre ruralité et des besoins des habitants. Le 19 décembre 2025 nous avons signé avec l'Agence de l'Eau un contrat « Eau et Climat » pour la période 2026 - 2027. Pour notre syndicat ce contrat se traduit par un investissement de 3 540 000 euros aide par l'agence de l'eau à hauteur de 1 741 600 euros

Ce contrat nous permettra d'entrevoir déjà des solutions. Nous agissons rapidement et de manière concertée pour aboutir à des mises en œuvre à court terme tout en portant notre réflexion également sur le moyen long terme pour ne pas revivre l'été 2022. Des records dont on se serait bien passé. Les crises se suivent : « Ça pourrait devenir la norme. »

Tout cet argent va irriguer notre territoire en apportant du travail aux entreprises, du soulagement aux élus, à la nature et d'avancer positivement dans le cadre du changement climatique.

Je veux mettre en avant l'étroite collaboration entre nos agents, la Directrice Lucie Machissot et Ophélie Palix et notre référent Franck Gilbert, qui a permis ce contrat. La meilleure façon de préparer l'avenir c'est de le faire ensemble, avec du travail et de la collaboration on peut réaliser de belles choses

Je vous propose, à l'occasion de ce débat d'orientation budgétaire, d'envisager les choses sur le long terme en ébauchant les grandes lignes de ce que pourrait être la stratégie de notre syndicat.

Un budget, porteur d'engagements pour le territoire, ne peut en effet être, chaque année, bâti au gré des circonstances du moment, même s'il se doit de les prendre en considération.

Voilà, en quelques mots, les grandes lignes que je soumets à votre réflexion pour ce débat que je souhaite fructueux. »

Christian ALIBERT

Le site internet du syndicat, est en service depuis Octobre 2023. Il peut être consulté à l'adresse

<https://www.ayguo.fr/>

Nous avons quitté les bureaux situés à la mairie de Guilhaud-Granges.

Nos nouveaux locaux se trouvent désormais au 1278 rue Henri Dunant dans les anciens bureaux de la CCRC à Guilhaud-Granges.

Contacts téléphoniques :

- Bureau de Guilhaud-Granges : 04.75.44.78.60
- Lucie MACHISSOT : 07.85.99.61.47

Contact mail :

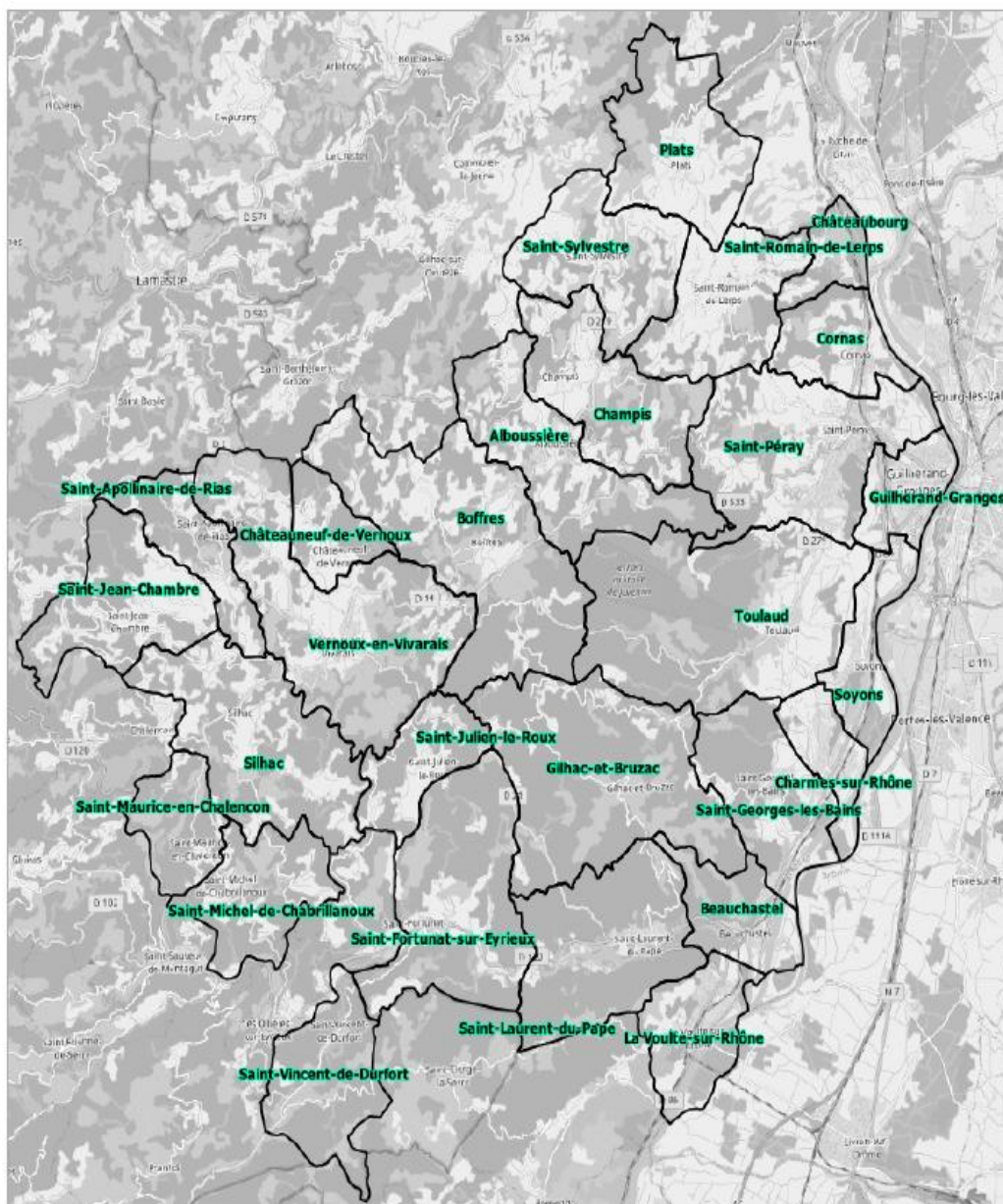
- contact@ayguo.fr

PRESENTATION GENERALE

❖ LES COMMUNES ADHERENTES

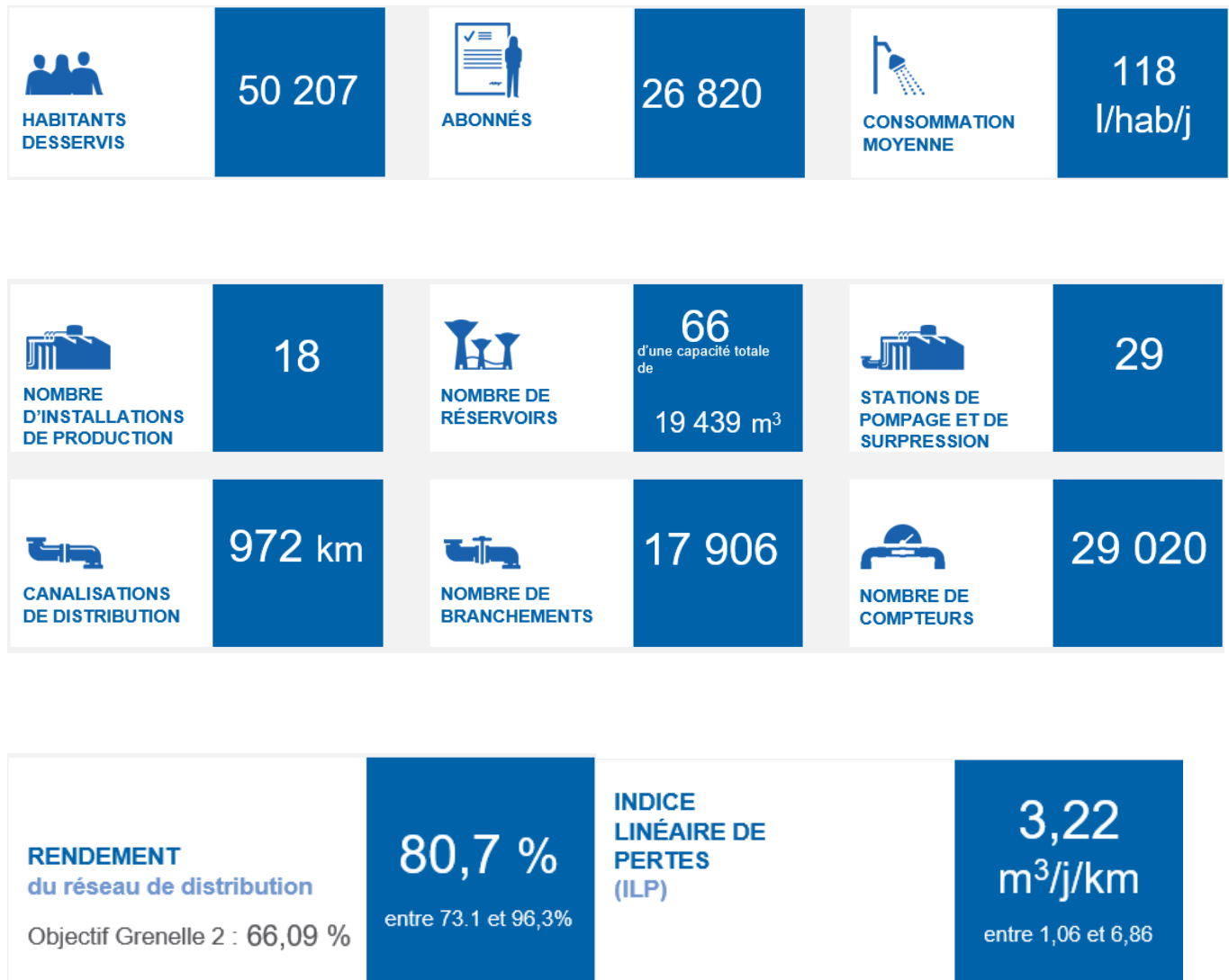
28 communes composent le Syndicat et lui ont délégué leur compétence dans le domaine de l'alimentation en eau potable :

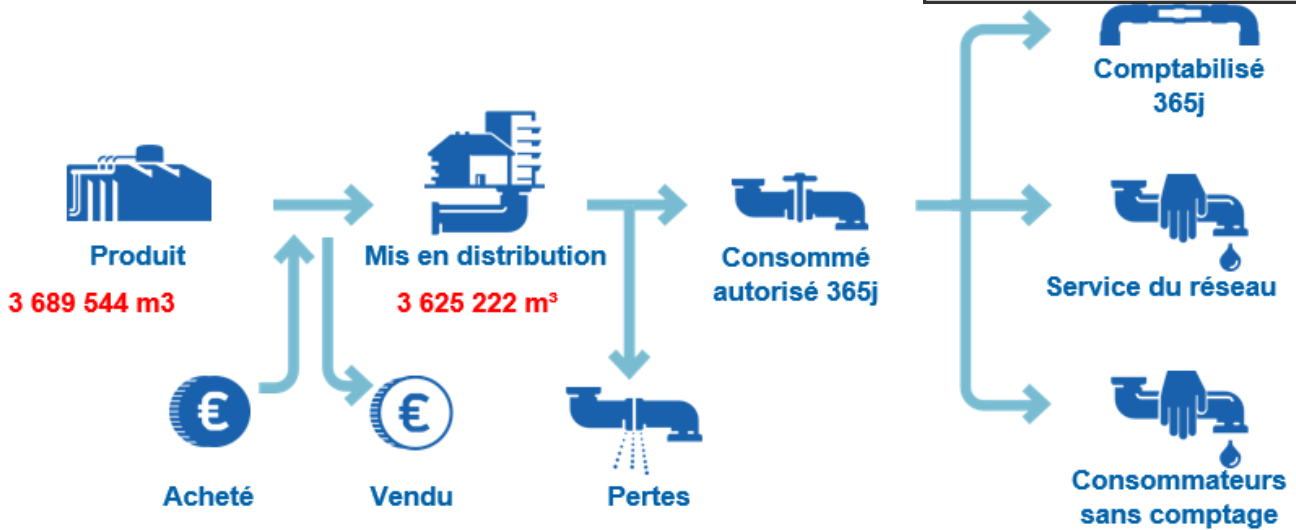
Alboussière, Beauchastel, Boffres, Champis, Charmes-sur-Rhône, Châteaubourg, Châteauneuf De Vernoux, Cornas, Gilhac-et-Bruzac, Guilherand-Granges, La Voulte-sur-Rhône, Plats, Saint-Appolinaire-De-Rias, Saint-Fortunat sur Eyrieux, Saint-Georges-Les-Bains, Saint-Jean-Chambre, Saint-Julien-Le-Roux, Saint-Laurent du Pape, Saint-Maurice-En-Chalencon, Saint-Michel-De-Chabrillanoux, Saint-Péray, Saint-Romain-De-Lerps, Saint-Sylvestre, Saint-Vincent de Durfort, Silhac, Soyons, Toulaud et Vernoux-En-Vivaraïs.



❖ QUELQUES CHIFFRES CLES

(Chiffres issus des rapports annuels du délégataire 2024)





❖ L'EFFECTIF

L'effectif 2026 sera composé de 2 postes à temps complet :

- Un poste de direction (Lucie MACHISSOT)
- Un poste d'assistante de direction (Ophélie PALIX)

❖ LE MODE DE GESTION

La gestion du service eau potable est déléguée via plusieurs contrats de Délégation de Service Public avec le même exploitant, VEOLIA EAU.

La Commune de La Voulte sur Rhône ayant rejoint le contrat « SUD AYGUO » au 1^{er} Janvier 2026, 4 contrats d'affermage différents courent encore.

Le syndicat poursuit ainsi sa politique d'harmonisation du service en regroupant et limitant le nombre de contrats en cours, avec l'objectif d'un contrat unique en 2030.

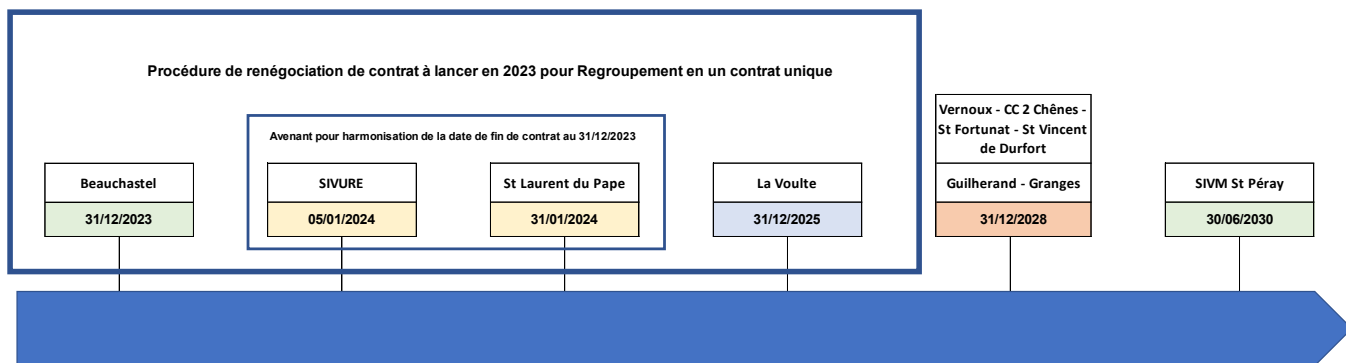
2023

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

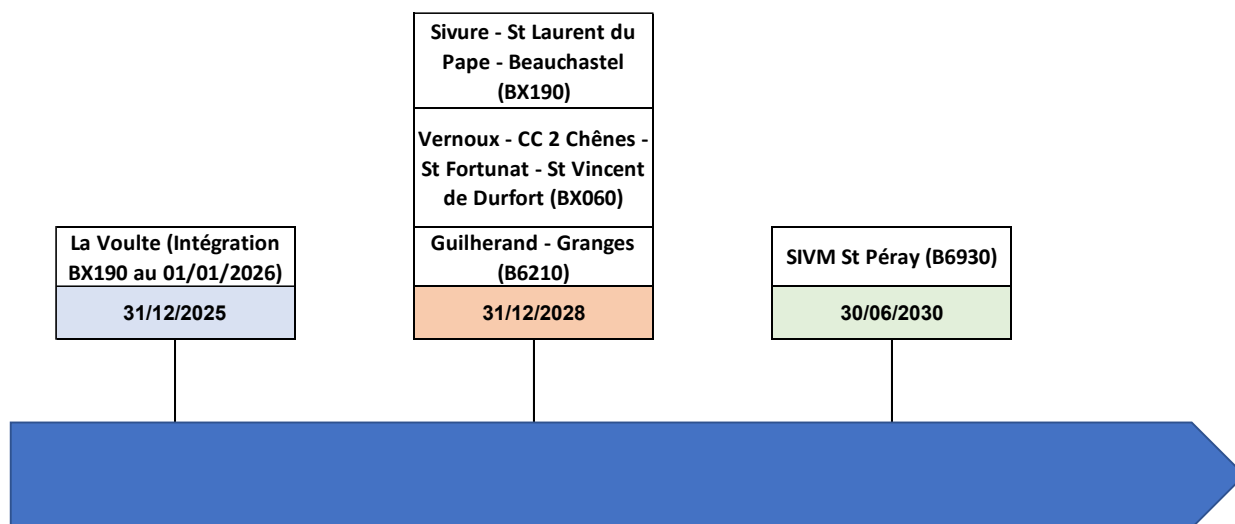
Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le

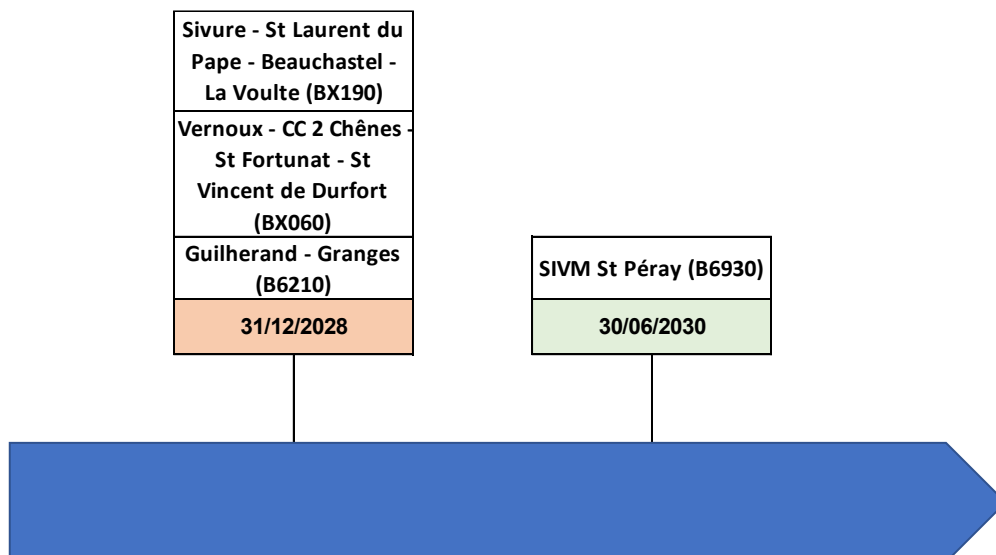
ID : 007-200093128-20260204-01_2026-DE



2025



2026



Légende

B6210

B6930

BX060

BX190

B6240, Intègre BX190 le 31/12/2025

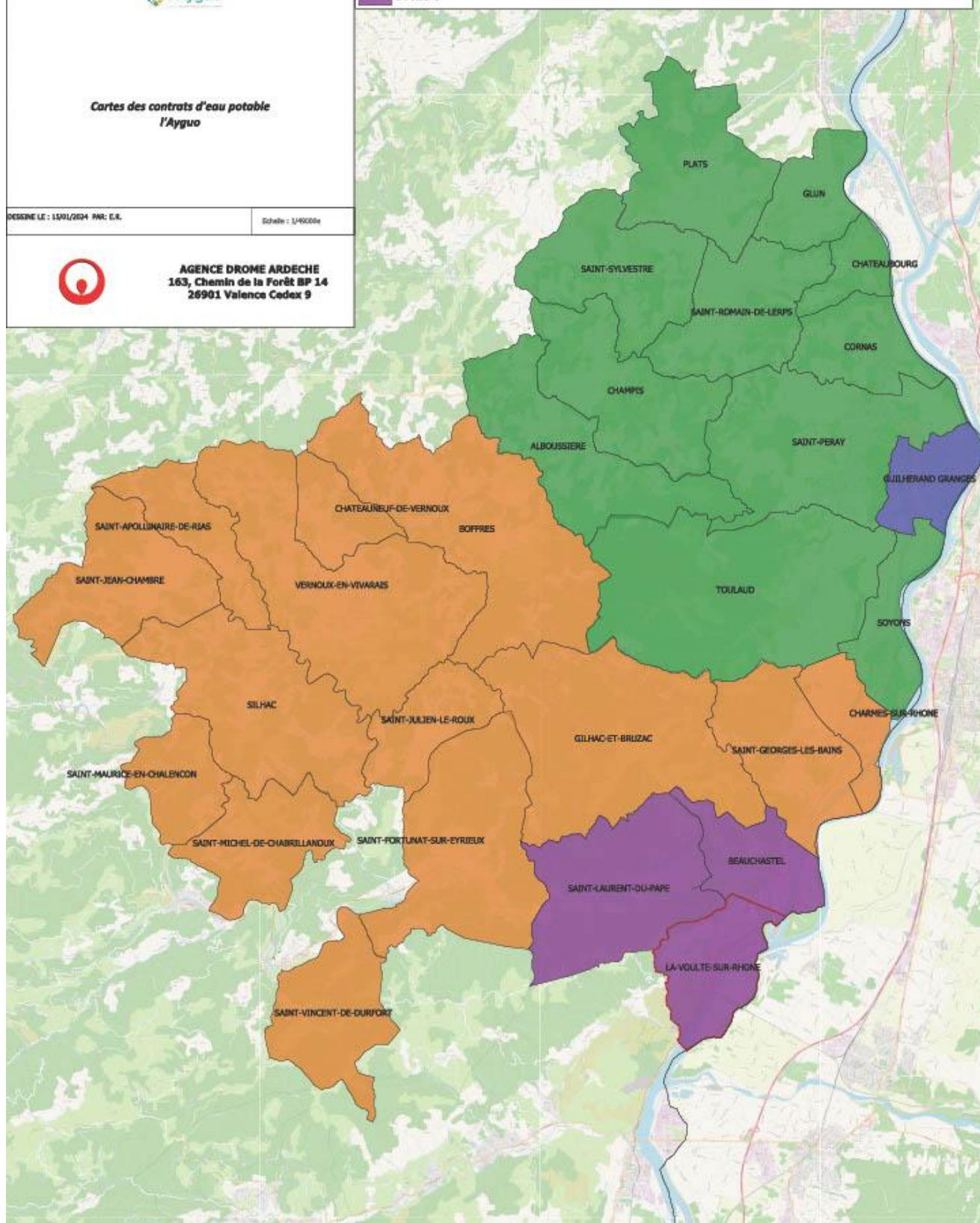
OSM Standard

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

L'Ayguo
Eaux de Crussol - Pays de Vernoux - EyrieuxCartes des contrats d'eau potable
l'Ayguo

Version LE : 15/01/2024 PAR: G.R.

Echelle : 1/40000

AGENCE DROME ARDECHE
163, Chemin de la Forêt BP 14
26901 Valence Cedex 9

Depuis 2018, le Syndicat s'est engagé dans une démarche d'harmonisation du prix de l'eau sur l'ensemble des communes adhérentes.

La part délégataire ne pouvant être harmonisée qu'au cours du regroupement des contrats de DSP et donc selon les dates d'échéances des contrats en cours, la seule marge de manœuvre du syndicat concerne la part syndicale.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la part fixe syndicale (abonnement) est identique sur l'ensemble des 28 communes.

Celle-ci est conditionnée au diamètre du compteur :
(Montant annuel HT)

Diamètre du Compteur	Tarif 2026
Inférieur ou égal à 15 mm	17.00 €
20 mm	30.70 €
25 mm	68.20 €
30 mm	68.20 €
40 mm	122.90 €
50 mm	191.20 €
60/65 mm	273.10 €
80 mm	484.80 €
100 mm	751.10 €
150 mm	1 638.80 €

Le Syndicat a poursuivi l'harmonisation de la part proportionnelle, avec une **harmonisation totale depuis 2024.**

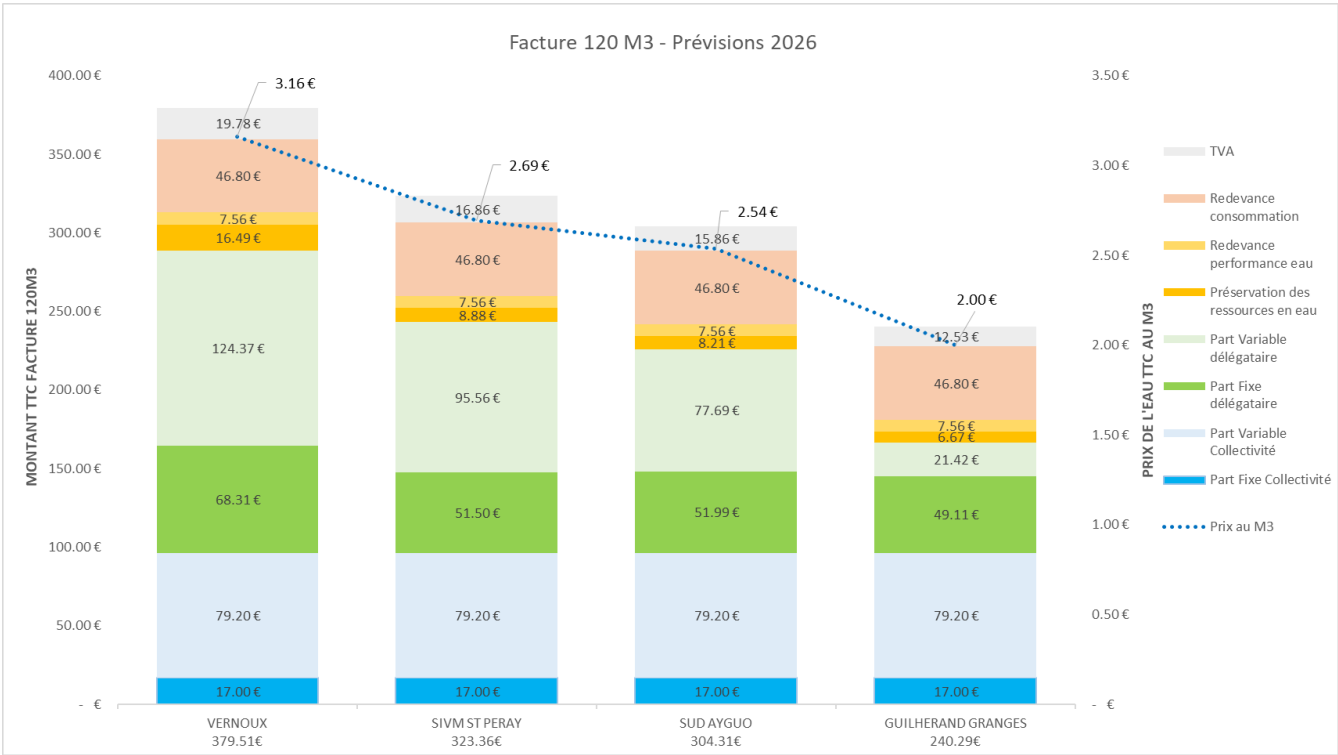
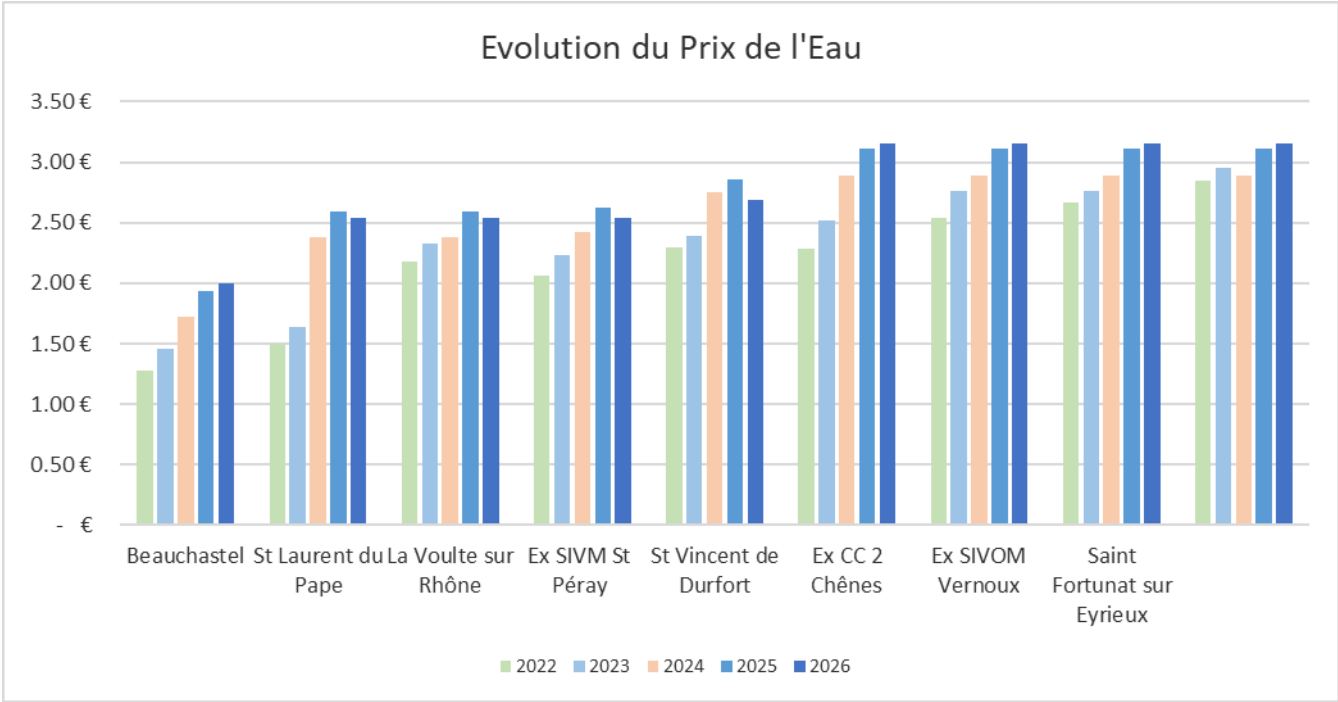
Montant Part Variable selon secteur : (en € HT par M3 consommés)

	PART VARIABLE SYNDICALE							
	De 0 à 1 800 M3 / an							
Contrat	Tarif 2022	Tarif 2023	Tarif 2024	Tarif 2025	Tarif 2026			
GUILHERAND GRANGES	0.3000 €	0.4300 €	0.6600 €	0.6600 €	0.6600 €			
ST VINCENT DE DURFORT								
BEAUCHASTEL								
LA VOULTE	0.4200 €	0.5550 €						
ST LAURENT DU PAPE	0.4345 €	0.5650 €						
SIVM ST PERAY	0.6600 €	0.6600 €						
CC 2 CHENES								
VERNOUX								
ST FORTUNAT	0.6731 €							

A partir de 1801 M3 le tarif est de 0.40€/M3.

Soit un prix TTC au M3 (base 120 M3)

		Prix TTC au M3				
		2022	2023	2024	2025	2026
	Guilhaerand Granges	1.28 €	1.46 €	1.72 €	1.94 €	2.00 €
Sud Ayrquo	Beauchastel	1.50 €	1.64 €	2.38 €	2.59 €	2.54 €
	St Laurent du Pape	2.18 €	2.33 €	2.38 €	2.59 €	2.54 €
	La Voulte sur Rhône	2.06 €	2.23 €	2.42 €	2.62 €	2.54 €
	Ex SIVM St Péray	2.30 €	2.39 €	2.75 €	2.86 €	2.69 €
Vernoux	St Vincent de Durfort	2.29 €	2.52 €	2.89 €	3.11 €	3.16 €
	Ex CC 2 Chênes	2.54 €	2.76 €	2.89 €	3.11 €	3.16 €
	Ex SIVOM Vernoux	2.67 €	2.76 €	2.89 €	3.11 €	3.16 €
	Saint Fortunat sur Eyrieux	2.85 €	2.95 €	2.89 €	3.11 €	3.16 €



Enfin, concernant **la vente d'eau aux autres collectivités** (principalement au SIVU de Lamastre) :

- Part fixe : Application d'une part fixe selon le diamètre du compteur, au même titre que les particuliers depuis 2023
- Part Variable selon les volumes consommés :
 - **0.35€ HT/m3 de 0 à 50 000 m3/semestre**
 - **0.52€ HT/m3 de 50 001m3/semestre**

La convention de fourniture d'eau potable au SIVU de Lamastre avait été dénoncée en 2024, avec effet au 31 Décembre 2024.

Une nouvelle convention a été signée pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028.

Une convention entre le Syndicat et la CAPCA est en cours de validation par la CAPCA pour la vente d'eau à la Commune de Saint-Sauveur de Montagut, aux mêmes conditions financières.

BUDGET EAU POTABLE

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A . Dépenses de Fonctionnement

Charges de Fonctionnement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	Evolution 2024-2025
Charges générales	39 436.21 €	74 143.72 €	87 701.80 €	86 745.29 €	160 720.12 €	85%
Charges de personnel	103 570.21 €	109 324.08 €	113 376.51 €	119 553.09 €	118 392.57 €	-1%
Indemnités des élus	32 947.17 €	32 928.86 €	33 745.34 €	34 202.55 €	34 202.20 €	0%
Charges financières	134 391.00 €	96 175.50 €	178 783.88 €	114 425.25 €	98 097.37 €	-14%
Charges Exceptionnelles		56 000.00 €	63 536.84 €	50 931.05 €	- €	-100%
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	310 344.59 €	368 572.16 €	477 144.37 €	405 857.23 €	411 412.26 €	1%

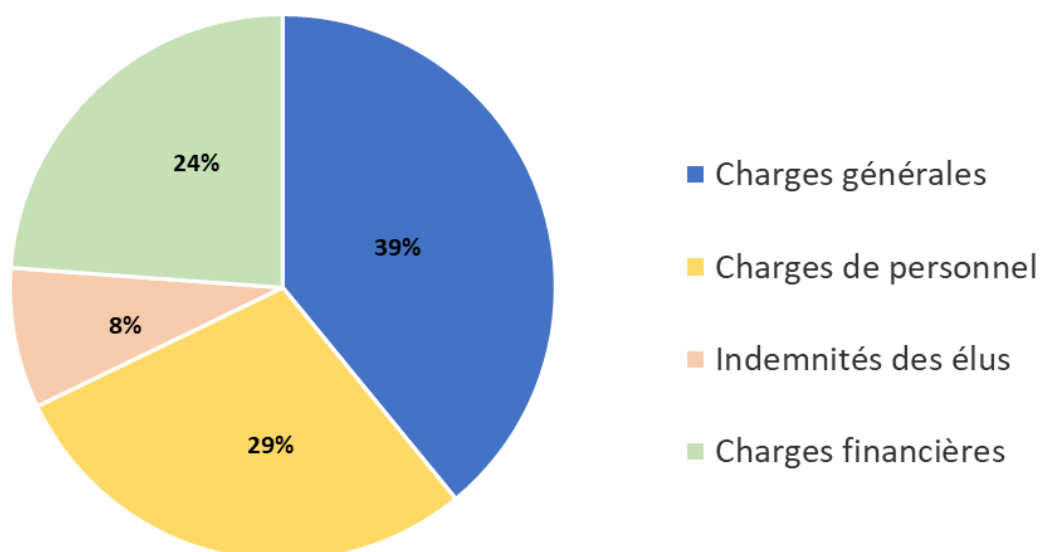
Les charges de fonctionnement ont subi une hausse de 1% par rapport à 2024, due principalement à :

- Une hausse des charges générales de +85%
- Une baisse charges financières de - 14%.
- Aucunes charges exceptionnelles en 2025

Hors charges exceptionnelles et financières, l'évolution des charges est de +30% par rapport à l'exercice précédent.

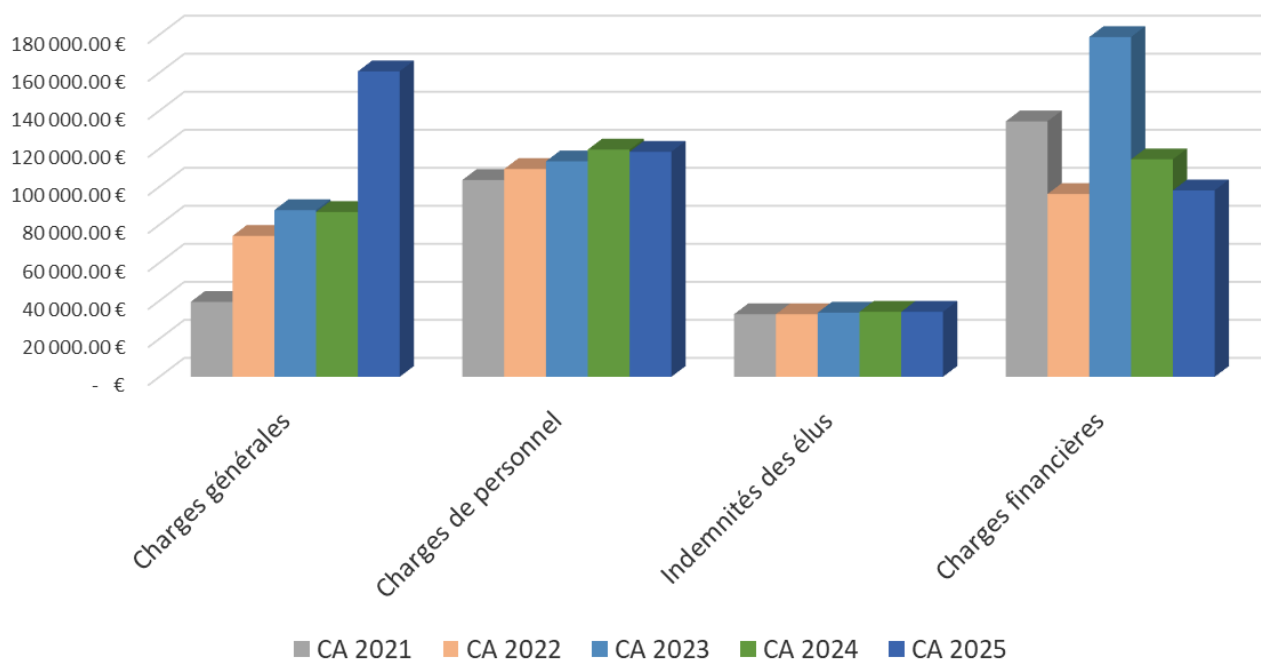
Toutes charges confondues, la baisse atteint -10% depuis la création du syndicat en 2018, malgré l'augmentation du nombre de communes.

Répartition des principales charges de fonctionnement (hors opérations d'ordre)



Evolution des charges de fonctionnement

(hors Charges exceptionnelles et opérations d'ordre)



Charges générales

Les charges générales ont considérablement augmenté depuis l'exercice précédent (+85%).

En effet, comme présenté lors de l'élaboration du budget 2025, de nombreuses charges initialement comptabilisées en section d'investissement ont été affectées à la section de fonctionnement.

- Etudes et Recherches : 12k€

Des analyses métallographiques sur des conduites (ex sur Vernoux en Vivarais - Avenue Vincent d'Indy) ont été réalisées sur 2025, ainsi qu'une étude de faisabilité sur l'alimentation de différents quartiers sur la Commune de Saint-Fortunat.

D'autres analyses de conduites sont prévues sur 2026, notamment sur la Commune de Beauchastel et Cornas.

- Frais d'entretien de réseau : 50k€

Plus de 33 500€ de frais ont été constatés sur l'exercice, principalement des frais de fournitures et mises à la côte de bouches à clés, sur les communes de Soyons, St Michel de Chabrillanoux, Vernoux-en-Vivarais ou encore Guilherand-Granges.

Les frais de sectionnement de la conduite sur le pont SNCF impacté par le tracé de la déviation ont également été affectés sur ce poste.

Ce budget sera maintenu pour 2026.

- Honoraires : 60k€

Depuis 2025, ce poste intègre les frais liés aux contrôles des contrats de DSP en cours (contrôles annuels), en plus du coût de la rédaction du RPQS ou les frais de consultation pour le lancement du PGSSE.

Le montant budgétisé pour 2026 sera de 60 000€.

D'autres postes de fonctionnement devront être réévalués :

- **Redevances Agence de l'Eau**

La réforme des redevances de l'Agence de l'Eau induisant le paiement de la redevance performance réseau directement par le syndicat a été anticipée pour 2025 avec un budget de 25 000€ affecté à ce poste.

Ce montant sera revalorisé pour 2026 à 130 000€, ce même montant étant repris en recettes de fonctionnement.

- **Analyses d'eau - Etudes - Prestations :**

Un budget de 20 000€ avait été alloué sur ce poste pour l'année 2025.
Aucun frais n'a été engagé mais un budget de 10 000€ sera affecté par précaution.

- **Locations immobilières**

Suite à l'installation dans les locaux de la CCRC, le montant de la location des locaux sera réévalué à la hausse (14k€). A savoir que la location comprend des charges tels que l'eau, l'électricité ou encore les frais de télécommunications. Ces budgets seront de fait revus à la baisse ou annulés.

- **Formations**

Afin de pouvoir permettre aux agents de se former, un budget de 1 500€ a été inscrit pour 2026, ainsi qu'une revalorisation des frais de déplacement.

- **Locations mobilières**

Le syndicat s'est doté d'un écran pour faciliter les réunions en visio ou la présentation de documents en réunion. Les frais de leasing de cet équipement seront imputés sur ce poste, qui atteindra 5 000€ pour l'exercice 2026, y compris frais liée à la location de l'imprimante.

Charges de personnel

Suite aux mouvements de personnel intervenus au cours des années 2020 et 2021, l’effectif du Syndicat est stable depuis 2022, avec 2 agents à temps complet.

- Un poste de direction (CDD du 1^{er} octobre 2024 au 30 Septembre 2027)
- Une poste d’assistante de direction, dont le contrat a été renouvelé pour une durée de 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2026.

Les charges de personnel ont évolué de - 1% en 2025 par rapport à 2024.

En effet, en 2024 le syndicat avait eu recours à une mise à disposition de personnel par le Centre de gestion pour une prestation Archives dans les locaux de Guilherand-Granges.

Indemnités des élus

Les indemnités des élus restent stables depuis les élections de septembre 2020, le nombre d’élus étant maintenu.

Charges financières

Aucun nouvel emprunt n’ayant été contracté depuis 2018, le montant alloué au remboursement des intérêts des emprunts est en baisse constante (- 14% sur l’année), du fait de l’arrivée à échéance progressive des emprunts.

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
66111-Intérêts réglés à l'échéance	145 581.34 €	150 333.76 €	136 398.16 €	121 408.16 €	105 310.59 €
66112-ICNE	- 6 872.15 €	- 54 158.26 €	40 533.25 €	- 6 982.91 €	- 7 213.22 €
6615 - Intérêts Ligne de Trésorerie			1 852.47 €		
Ch. 66 - Charges financières	138 709.19 €	96 175.50 €	178 783.88 €	114 425.25 €	98 097.37 €

Charges Exceptionnelles

Aucune charge exceptionnelle n'a été constatée sur l'exercice.

Un budget de 50 000€ sera néanmoins inscrit pour 2026, par précaution.

Prévisions Budgétaires 2026

Dépenses de fonctionnement	CA 2024	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Charges générales	86 745.29 €	235 000.00 €	160 720.12 €	323 400.00 €
Charges de personnel	119 553.09 €	135 000.00 €	118 392.57 €	130 000.00 €
Indemnités des élus	34 202.55 €	37 000.00 €	34 202.20 €	37 000.00 €
Charges financières	114 425.25 €	103 000.00 €	98 097.37 €	84 000.00 €
Charges exceptionnelles	50 931.05 €	50 000.00 €	- €	50 000.00 €
Amortissements des immobilisations	1 342 488.07 €	1 427 500.00 €	1 413 062.63 €	1 426 300.00 €
Virement à la section d'investissement	- €	842 500.00 €		1 350 000.00 €
Ch 022 Dépenses imprévues	- €	15 000.00 €		15 300.00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 748 345.30 €	2 845 000.00 €	1 824 474.89 €	3 416 000.00 €

B. Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s’élèvent à **2 331 403.68 €** pour 2025, soit une hausse de 9%

Recettes d’Exploitation

RECETTES FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Ventes d'eau	1 532 236.05 €	1 729 941.82 €	1 975 508.76 €	1 889 952.96 €	2 163 161.93 €
Participation Extension Réseau	17 414.60 €	46 189.80 €	17 545.98 €	48 029.05 €	41 728.40 €
Redevances Délégataire	43 193.59 €	48 530.88 €	55 757.47 €	67 338.28 €	56 877.01 €
Redevance Performance Réseau - Agence de l'Eau					62 728.15 €
Recettes exceptionnelles	27 650.32 €	1 094 216.43 €	5 586.05 €	133 937.27 €	6 908.19 €
TOTAL RECETTES REELLES EXPLOITATION	1 620 494.56 €	2 918 878.93 €	2 054 398.26 €	2 139 257.56 €	2 331 403.68 €

- Ventes d’Eau aux abonnés :

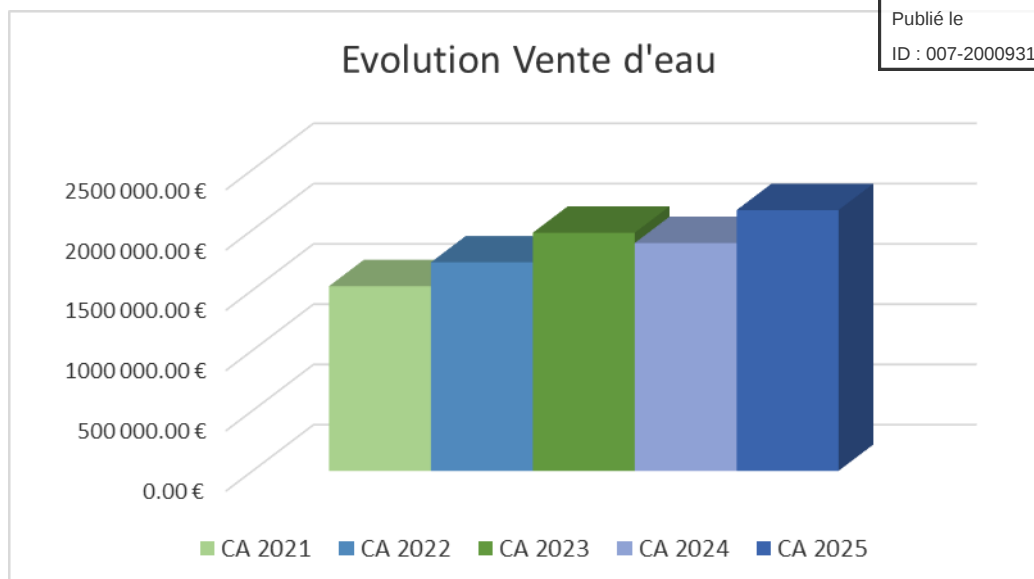
Les recettes liées aux ventes d’eau aux abonnés représentent près de 93% des recettes réelles d’exploitation, avec l’encaissement de 2 163 161.93 € en 2025, soit une hausse de 14% par rapport à 2024.

Les volumes vendus restant quasiment stables, cette hausse s’explique par les augmentations de tarifs de certains contrats sur les années précédentes, pour atteindre l’harmonisation des tarifs à partir de 2025.

La tendance étant plutôt à la baisse des consommations, le budget 2026 restera prudent, avec une prévision d’encaissement de 1 850 000€.

- Ventes d’eau aux autres collectivités :

Il s’agit de la vente d’eau au SIVU de Lamastre, en nette hausse (+35%) liée à la revalorisation des tarifs pratiqués par le Syndicat.



- **Participation des riverains aux extensions de réseau :**

Sur 2025, plus de 41 700€ de recettes sont liées à la participation des riverains à l'extension de réseau pour l'alimentation en eau potable des Quartiers Bras et Martinon, sur la Commune de Boffres.

Ce type de recettes étant dépendant des demandes d'extension des riverains, aucune somme ne sera inscrite au budget 2026.

- **Participation des communes**

Une participation de près de 6 000€ a été versée par la Commune de Soyons pour la réalisation de travaux Chemin de Magnet.

- **Redevances versées par le fermier**

Grâce à l'audit des contrats de DSP effectué en 2020, il a été mis en évidence que le fermier est redevable auprès du Syndicat de diverses redevances :

- Redevances d'occupation du domaine public selon le linéaire de canalisations. (plus de 19 000€ sur 2025)
- Redevances pour frais de contrôle (37 000€ en 2025)

- Redevances de l'Agence de l'Eau

Suite à la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau, la redevance pour performance des réseaux d'eau potable sera collectée par Véolia pour reversement au Syndicat.

Ces sommes seront ensuite reversées par le Syndicat à l'Agence de l'Eau.

Le taux appliqué par le Syndicat aux usagers a été déterminé par délibération en date du 24 Octobre 2024.

Ce taux, fixé à 0.063€ / m³ depuis le 1^{er} janvier 2025, a conduit à l'encaissement de plus de 62 700€ sur les consommations 2025 facturées et encaissées sur l'exercice.

Ce montant sera revalorisé en 2026 à hauteur de 130 000€ (ce même montant sera inscrit en dépenses)

Produits exceptionnels

Aucun produit exceptionnel n'a été constaté sur l'exercice.

Excédent Antérieur Reporté

Enfin, les recettes de fonctionnement sont complétées par l'**excédent antérieur reporté**, qui s'élève à 706 699.06 € (1 020 081.38 € en 2024).

Prévisions Budgétaires 2026

Recettes de Fonctionnement	CA 2024	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Excédents antérieurs reportés	1 020 081.38 €	706 699.06 €	706 699.06 €	1 002 584.78 €
Remboursement des Frais de personnel	3 200.80 €	- €	23.62 €	
Ventes d'eau aux abonnés	1 889 952.96 €	1 700 000.00 €	2 139 349.73 €	1 860 000.00 €
Ventes d'eau aux autres collectivités		15 000.00 €	23 812.20 €	15 000.00 €
Redevances Agence de l'Eau		25 000.00 €	62 728.15 €	130 000.00 €
Participation Extension de réseaux	48 029.05 €		41 728.40 €	
Participation des communes	- €	- €	6 018.27 €	
Redevances occupation domaine public	22 069.96 €	15 000.00 €	19 203.80 €	15 400.00 €
Redevances pour frais de contrôle	45 268.32 €	30 000.00 €	37 673.21 €	30 000.00 €
Autres produits	816.68 €	800.94 €	833.02 €	815.22 €
Produits financiers	34.39 €		33.28 €	
Produits exceptionnels	129 885.40 €	- €		
Amortissements des subventions	340 530.81 €	352 500.00 €	348 250.54 €	362 200.00 €
TOTAL RECETTES EXPLOITATION	3 499 869.75 €	2 845 000.00 €	3 386 353.28 €	3 416 000.00 €
Résultat exercice	731 443.07 €		855 179.33 €	
Résultat de clôture	1 751 524.45 €		1 561 878.39 €	

C. Résultat de fonctionnement

Le budget de l'eau présente :

- Un excédent de 855 179.33 € sur l'exercice 2025,
- Un excédent antérieur reporté de 706 699.06 €.

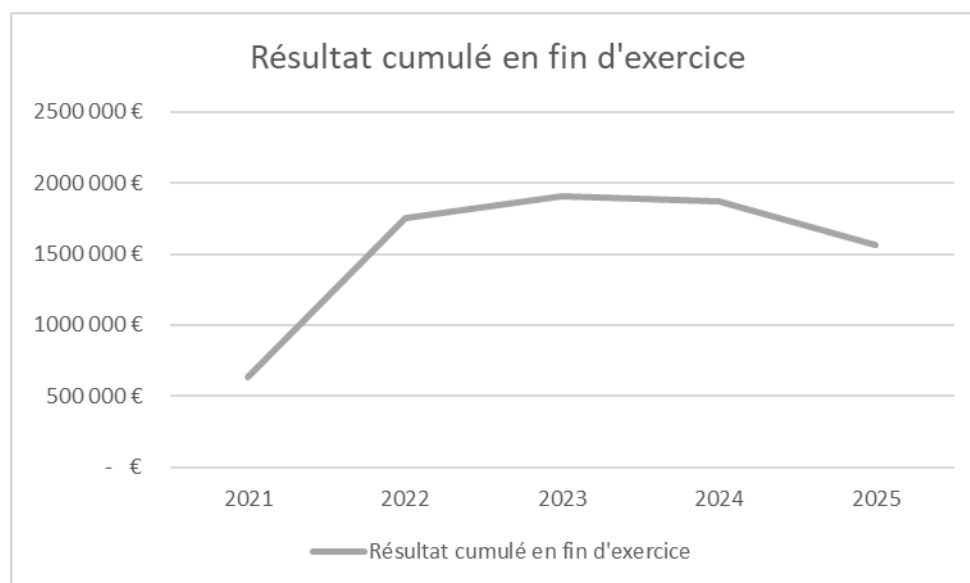
Soit un excédent total à fin 2025 de **1 561 878.39€**

Résultat de Fonctionnement

Dépenses 2025	1 824 474.89 €
Recettes 2025	2 679 654.22 €
Résultat 2025	855 179.33 €

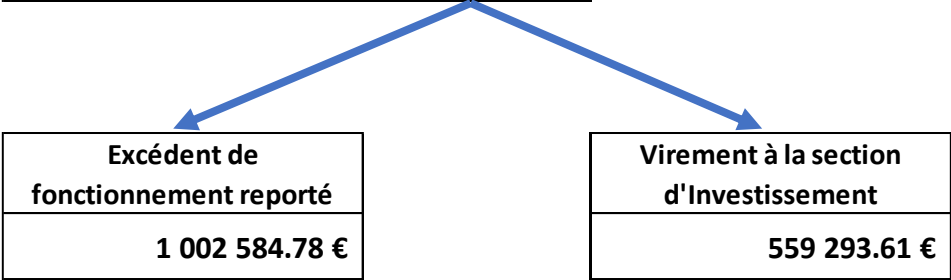
Report Excédent Antérieur	706 699.06 €
---------------------------	--------------

Résultat de Clôture	1 561 878.39 €
----------------------------	-----------------------



D. Affectation du Résultat

Excédent 2025	855 179.33 €
Excédent 2024 reporté	706 699.06 €
Excédent total à affecter	1 561 878.39 €



II. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Dépenses d'Investissements

Répartition et évolution des dépenses d'Investissements

Dépenses Réelles d'Investissements	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Répartition
Etudes	74 198.50 €	121 807.95 €	93 828.29 €	69 572.27 €	16 270.07 €	1%
Achat terrains	3 468.00 €	312.00 €			9 737.00 €	0%
Travaux	2 188 382.16 €	1 327 090.30 €	2 834 307.93 €	1 767 539.43 €	1 530 610.24 €	54%
Matériel de Bureau et informatique		1 495.00 €	3 212.50 €			
Emprunts	351 192.71 €	468 064.23 €	456 427.40 €	471 311.77 €	454 377.41 €	16%
TOTAL	2 617 241.37 €	1 918 769.48 €	3 387 776.12 €	2 308 423.47 €	2 010 994.72 €	

Etudes

Réalisations 2025

ETUDES	DEPENSES	
	TOTAL MANDATE SUR 2025	RAR 2025
Procédure DUP Puits des Iles	5 988.36 €	23 500.00 €
Procédure DUP Beauchastel	855.17 €	16 000.00 €
Procédure DUP Guilhaud-Granges	7 312.30 €	15 500.00 €
PGSSE - Schéma de distribution - Diagnostic Territorial	2 114.24 €	
TOTAL	16 270.07 €	55 000.00 €

Prévisions Budgétaires 2026

ETUDES	BUDGET PRIMITIF 2026
PGSSE - Schéma de distribution - Diagnostic Territorial	180 000.00 €
Total Frais Etudes	180 000.00 €

Achats de Terrains

Le syndicat a eu l'opportunité de pouvoir acquérir un terrain jouxtant les parcelles où se situent les Puits de Beauchastel.

Afin d'anticiper les acquisitions obligatoires lors de l'établissement des périmètres de protection immédiate déterminés par l'hydrogéologue en charge de la procédure de DUP, ce terrain a été acheté pour la somme de 9 737€, soit 1€ le m³.

Parallèlement aux procédures de DUP du Puits des Iles et des Puits de Beauchastel, le syndicat se verra dans l'obligation de se porter acquéreur des terrains situés dans le périmètre immédiat des puits de pompage, périmètre déterminé par l'hydrogéologue.

Espérant pouvoir mener à bien ces acquisitions au cours de l'année 2026, la somme de 100 000 € sera inscrire au budget.

Aménagement de Locaux

Une enveloppe prévisionnelle de 100 000€ avait été allouée au budget 2025 dans le cadre du projet d'aménagement des locaux administratifs Rue de la République, projet abandonné suite à l'intégration en location des locaux de la CCRC.

Ce montant sera revu à la hausse pour atteindre la somme de 200 000€ en 2026, mais pour faire face aux travaux sur les ouvrages préconisés par le Schéma Directeur.

En effet, jusqu'alors, les travaux relatifs aux réservoirs étaient imputés en travaux. Ils seront désormais identifiés spécifiquement sur cette ligne budgétaire.

Travaux

L'année 2025 a permis de finaliser les derniers travaux en cours, notamment :

- le renouvellement des canalisations fuyardes sur les Communes de St Péray (Allée des Guêrets), Saint-Laurent du Pape (Allée des Rozes) ou encore Saint-Georges les Bains (Impasse de la Fontaine)
- En coordination avec les travaux de réaménagement de la Mairie de Guilherand-Granges sur la Rue Henri Dunant, la canalisation principale de cette rue, en acier, a été remplacée par une canalisation en fonte de diamètre 200 sur une longueur de près de 1200 ml. Les branchements, ainsi que les amorces des antennes des rues perpendiculaires ont été également repris.
Ces travaux se sont terminés en janvier 2025 et ont été entièrement autofinancés par le Syndicat.

Toujours dans l'optique de la réduction des fuites et de l'amélioration de l'entretien, plus de 91 245€ ont été consacré au renouvellement de conduites fuyardes sur les communes de Soyons, La Voulte sur Rhône, ou encore Saint Michel de Chabrillanoux.

Certains travaux sont toujours en cours au 31 décembre 2025, notamment sur la Commune de Saint-Georges Les bains (Rue de la Calade et Montée du Serre).

Des travaux de renouvellement de conduite, en coordination avec le Département, ont été réalisés sur 2025, en entrée de la Commune de Saint-Fortunat sur Eyrieux mais seront soldés financièrement en 2026.

Sur 2026, des canalisations seront reprises sur les communes de Champis, Saint-Maurice en Chalencon ou encore Saint-Vincent de Durfort, pour un montant évalué à 142 500.00 €.

Le projet de renouvellement de la canalisation fuyarde Quartier Reynier sur la Commune de Silhac, a été entièrement réalisé sur l'année, pour un montant de plus de 290 000€, projet soutenu à hauteur de 70% par l'Agence de l'Eau.

D'autres projets devant débiter en 2025 ont vu leur date de commencement décalés début 2026 :

- Alimentation du Quartier Issantouns sur la Commune de saint-Michel de Chabrillanoux via le réseau du Syndicat, en substitution de l'alimentation via Saint - Sauveur de Montagut, projet d'environ 105 000€, soutenu par l'Etat à hauteur de 30% et dans l'attente du soutien du Département à hauteur de 40%.
- Le renouvellement de la canalisation d'alimentation du réservoir des Lèches sur la Commune de Soyons Côté Est de la voie SNCF, pour près de 330 000€, entièrement autofinancés par le Syndicat.

Grâce au soutien financier du Conseil Départemental et à la participation financière des riverains concernées, une extension de réseau à été réalisée sur la Commune de Boffres. Ainsi, plus de 1 350 ml de réseau ont été créés afin de créer 5 nouvelles dessertes sur les Quartiers Bras et Martinon.

Enfin, le grand défi de répondre aux problématiques de manque d'eau liés à la sécheresse de 2022 se poursuit par le renforcement de la capacité de pompage de la Station de Trappier, qui se terminera sur 2026, grâce au soutien financier de l'Etat et de l'Agence de l'Eau.

Sur le montant réellement décaissé pour les travaux en 2025, soit près de 1 550 000€, 42% ont été comblé par l'encaissement de subvention.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 27/02/2026

Publié le
RECETTES

ID : 007-200093128-20260204-01_2026-DE



Listing des travaux réalisés en 2025	DEPENSES		Encaissées sur 2025	RAR 2025
	Mandatés sur 2025	RAR 2025		
Restes à réaliser 2024	35 010.72 €	- €	44 485.00 €	- €
St Péray - Allée des Guerets	12 934.93 €			
St Laurent du Pape - Allée des Rozes	10 572.77 €			
St Georges les Bains - Impasse de la Fontaine	11 503.02 €			
Vernoux - Chemin de St Jean de Bourveuil, Quartier Fressy			44 485.00 €	
TRAVAUX 2025				
Dévoiements Conduite	128 107.89 €	- €	- €	- €
Silhac	42 485.60 €			
Saint- Péray - Les Petites Blaches	17 262.77 €			
Champis - Quartier Bel Air	68 359.52 €			
Renouvellements Conduite	429 502.37 €	194 000.00 €	203 400.00 €	- €
Soyons Les Freydières	18 471.12 €			
La Voulte - Rue de Coubertin	22 962.27 €			
St Michel de Chabrillanoux	44 044.50 €			
Silhac - Quartier Reynier	290 568.78 €		203 400.00 €	
St Peray - Le Jergne	4 240.00 €	2 100.00 €		
St Georges les Bains - Rue de la Calade et Montée du Serre	47 688.00 €	43 000.00 €		
St Maurice en Chalencon - Quartier Celleron	1 527.70 €	6 400.00 €		
Champis - Hameau de Mazel		92 000.00 €		
St Maurice en Chalencon Quartier La Roche		20 000.00 €		
St Vincent de Durfort		30 500.00 €		
Extension de Réseau	116 108.45 €	- €	- €	30 000.00 €
Boffres Quartier Bras Martinon	96 729.26 €			30 000.00 €
Soyons Chemin de Magnet	19 379.19 €			
Travaux Divers	5 196.20 €	- €	- €	- €
Bornes Néo	2 000.00 €			
Champis Pose regard Chemin de Tremoulat	3 196.20 €			
TRAVAUX (Compte 21531)	713 925.63 €	194 000.00 €	247 885.00 €	30 000.00 €
Restes à réaliser 2024	696 989.55 €	34 500.00 €	406 773.52 €	202 080.00 €
Liaison Toussaint Montfaucher			139 239.80 €	
St Maurice en Chalencon - Extension de réseau			81 908.72 €	
Guilherand-Granges - Rue Henri Dunant	233 504.64 €			
Renforcement Station de Pompage Trappier	463 484.91 €	34 500.00 €	185 625.00 €	202 080.00 €
TRAVAUX 2025	138 488.31 €	489 500.00 €	- €	30 600.00 €
Renouvellement Canalisations Soyons Tranche Ferme	34 106.32 €	295 000.00 €		
St Péray - Avenue Marc Bouvat	7 517.93 €			
St Michel de Chabrillanoux - Interconnexion Quartier Issantouans	2 065.02 €	102 000.00 €		30 600.00 €
St Fortunat RD 120	94 799.04 €	92 500.00 €		
TRAVAUX (Compte 2315)	835 477.86 €	524 000.00 €	406 773.52 €	232 680.00 €
TOTAL GENERAL	1 549 403.49 €	718 000.00 €	654 658.52 €	262 680.00 €

Programmation 2026 :

Chaque année, le budget est établi en fonction :

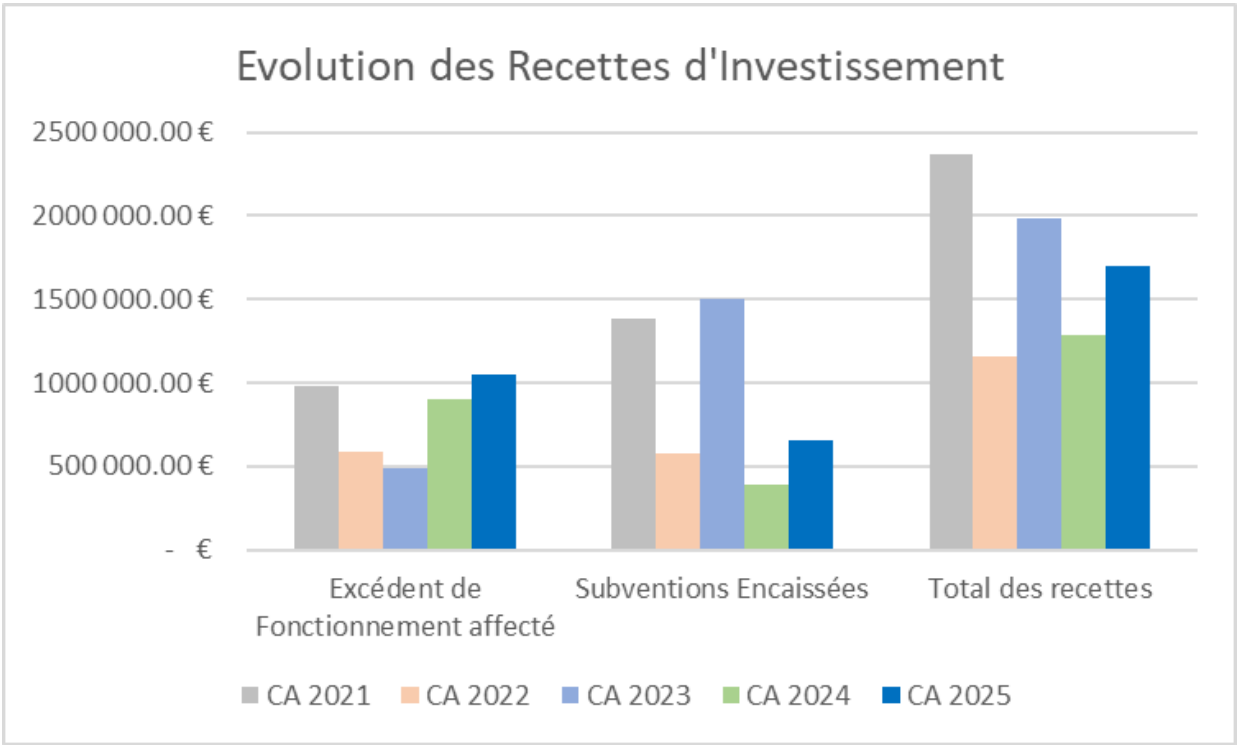
- Des urgences
- Des préconisations de travaux établies par le Schéma directeur
- Des projets de nos collectivités partenaires
- Du soutien financier obtenu ou potentiel

TRAVAUX BP 2026	DEPENSES
<i>Réhabilitation de Réservoirs</i>	200 000.00 €
TOTAL COMPTE 21351 AMENAGEMENTS DE BATIMENTS	200 000.00 €
<i>Renouvellement Canalisations</i>	425 000.00 €
- St Georges les Bains	100 000.00 €
- Risques CVM	125 000.00 €
- Suite casses, fuites...	200 000.00 €
<i>Extension Réseau</i>	100 000.00 €
<i>Devoiemment canalisations</i>	150 000.00 €
TOTAL COMPTE 21531 TRAVAUX	675 000.00 €
<i>St Péray - Rue Marc Bouvat</i>	434 000.00 €
<i>Renouvellement Canalisations SoyonsTranche Optionnelle</i>	600 000.00 €
<i>Vernoux - Réseau distribution du Réservoir de Mirabel</i>	1 360 000.00 €
<i>Vernoux - Réseau Haute pression</i>	1 319 000.00 €
TOTAL COMPTE 2315 TRAVAUX EN COURS	3 713 000.00 €
TOTAL GENERAL	4 588 000.00 €

B.Recettes d'Investissements

Les recettes d'investissement proviennent essentiellement de l'excédent de fonctionnement affecté, ainsi que des subventions encaissées :

Recettes d'Investissement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Excédent de Fonctionnement affecté	984 598.85 €	583 801.08 €	486 480.68 €	899 444.09 €	1 044 825.39 €
Subventions Encaissées	1 379 907.25 €	573 842.42 €	1 500 938.92 €	385 986.28 €	654 658.52 €
Total des recettes	2 364 506.10 €	1 157 643.50 €	1 987 419.60 €	1 285 430.37 €	1 699 483.91 €



En 2025, environ 655 000€ de subventions ont été encaissées, soit 42% du montant de travaux payé sur l'année.

Plus de 262 000 € de subventions allouées restent à encaisser en 2026, subventions relatives aux travaux suivants :

- Renforcement de la station de pompage de Trappier
- Extension de réseau à Boffres
- Interconnexion du réseau pour alimentation du Quartier Issantouans à ST Michel de Chabrillanoux
- Renouvellement des canalisations Quartier Reynier à Silhac

	Encaissées sur 2025	RAR 2025
Restes à réaliser 2024	451 258.52 €	202 080.00 €
<i>Vernoux - Chemin de St Jean de Bourveuil, Quartier Fressy</i>	44 485.00 €	
<i>Liaison Toussaint Montfaucher</i>	139 239.80 €	
<i>St Maurice en Chalencon - Extension de réseau</i>	81 908.72 €	
<i>Renforcement Station de Pompage Trappier</i>	185 625.00 €	202 080.00 €
TRAVAUX 2025	203 400.00 €	60 600.00 €
<i>St Michel de Chabrillanoux - Interconnexion Quartier Issantouans</i>		30 600.00 €
<i>Boffres Quartier Bras Martinon</i>		30 000.00 €
<i>Silhac - Quartier Reynier</i>	203 400.00 €	
TOTAL GENERAL	654 658.52 €	262 680.00 €

Demandes de Financement 2026

Reliquat DETR 2025

Un reliquat de DETR 2025 a été attribué pour le projet de renouvellement de la Rue Marc Bouvat à Saint Péray pour un montant de 99 000€

Contrat Agence de l'Eau Eau et Climat 2026-2027

L'année 2026 a été consacrée à la rédaction du contrat « Eau et Climat » avec l'Agence de l'Eau.

Ce contrat a été signé le 19 décembre 2025, pour une durée de 2 ans, avec les conditions de financement suivantes :

Libellé détaillé de l'action	Année prévisionnelle d'engagement	Montant HT de l'opération	Agence de l'eau		
			%	Assiette Agence	Aide Agence
VERNOUX-EN-VIVARAIS - Travaux de renouvellement d'une canalisation fuyarde	2026	1 000 000 €	70%	960 000 €	672 000 €
VERNOUX-EN-VIVARAIS - Travaux de renouvellement d'une canalisation fuyarde	2027	1 000 000 €	50%	960 000 €	480 000 €
AYGUO - Mise en place de loggers, compteurs de sectorisation et renouvellement de réducteurs de pression	2026	200 000 €	50%	200 000 €	100 000 €
AYGUO - Distribution de dispositifs hydroéconomes à nos abonnés	2026	50 000 €	50%	50 000 €	25 000 €
ST-ROMAIN-DE-LERPS - Travaux de renouvellement de conduites d'eau potable pour enjeu lié au risque CVM	2026	125 000 €	50%	125 000 €	62 500 €
ST-ROMAIN-DE-LERPS - Travaux de renouvellement de conduites d'eau potable pour enjeu lié au risque CVM	2027	125 000 €	50%	125 000 €	62 500 €
SOYONS - Travaux de renouvellement de conduites fuyardes (tranche 2)	2026	600 000 €	50%	316 800 €	158 400 €
ST-PERAY - Rue Marc Bouvat - Travaux de renouvellement de conduites	2026	440 000 €	50%	362 400 €	181 200 €
TOTAL		3 540 000.00 €			1 741 600 €

Un nouveau contrat sera conclu pour la période 2028-2030.

Autres demandes de subventions

En parallèle de ces financements acquis, d'autres demandes ont été ou seront déposées :

Projets 2026	Montant HT	Subventions sollicitées		
		Conseil Départemental	DETR	Agence de l'Eau
PGSSE	180 000.00 €			X
Vernoux-en-Vivaraïs : Renouvellement de la canalisation fuyarde de distribution à partir du réservoir de Mirabel	1 360 000.00 €		X	Contrat CEC
Travaux de Génie Civil et Equipements des Forages du Captage des Puits des Iles	830 000.00 €	X	X	X
Extension Réseau St Jean Chambre	62 500.00 €	X	X	
TOTAL	2 432 500.00 €			

Les réponses à ces demandes de financement n'ayant pas été reçues, par principe de prudence aucune subvention n'a été inscrite au budget 2026.

Les Plans de Gestion Territoriaux de Gestion de l'Eau

Le PTGE de l'Eyrieux, Embroye, Turzon et Mialan est en cours de rédaction pour aboutir à l'établissement d'un plan d'actions opérationnel 2026-2031.

Les objectifs quantitatifs du PTGE de l'Eyrieux, Embroye, Turzon et Mialan ont été approuvé en octobre 2025.

Un plan d'actions opérationnel 2026-2031, devra maintenant être établi, en cohérence avec les plans nationaux et locaux concernant l'eau et le climat dans la perspective du changement climatique.

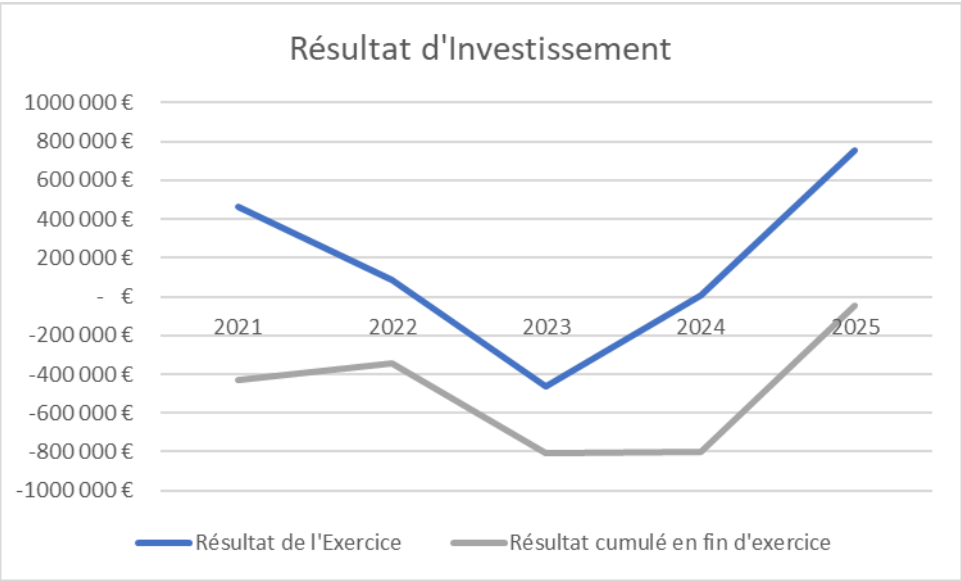
Une réflexion sur le PTGE du Doux est également en cours.

C. Résultat d'Investissement

Pour la section investissement, le budget AEP dégage **un excédent de 753 301.28 €** sur l'exercice 2025.

Compte tenu du déficit antérieur, le déficit cumulé à fin 2025 a été réduit à **48 973.61 €**.

	2021	2022	2023	2024	2025
Résultat de l'Exercice	465 149 €	89 172 €	- 466 190 €	7 669 €	753 301 €
Report des résultats antérieurs	- 898 075 €	- 432 926 €	- 343 754 €	- 809 944 €	- 802 275 €
Résultat cumulé en fin d'exercice	- 432 926 €	- 343 754 €	- 809 944 €	- 802 275 €	- 48 974 €



D. PREVISIONS BUDGETAIRES 2025

INVESTISSEMENT - DEPENSES	CA 2024	CA 2025	RAR 2025	BP 2026	RAR + BP
Déficit Exercice Antérieur	809 944.09 €	802 274.89 €		48 973.61 €	48 973.61 €
Amortissement des Subventions	340 530.81 €	348 250.54 €		362 200.00 €	362 200.00 €
Régularisation Avances sur travaux		18 793.25 €			
Emprunts	471 311.77 €	454 377.41 €		460 000.00 €	460 000.00 €
Frais d'étude	69 572.27 €	16 270.07 €	55 000.00 €	180 000.00 €	235 000.00 €
Terrains	- €	9 737.00 €		100 000.00 €	100 000.00 €
Aménagement de locaux d'exploitation	- €	- €		200 000.00 €	200 000.00 €
Réseaux d'adduction d'eau	549 273.08 €	713 925.63 €	194 000.00 €	675 000.00 €	869 000.00 €
Matériel bureau et info.	- €	- €		- €	- €
Mobilier	- €	- €		- €	- €
Matériel de transport	- €	- €		30 000.00 €	30 000.00 €
Travaux en cours / Avances sur travaux	1 218 266.35 €	816 684.61 €	524 000.00 €	3 713 000.00 €	4 237 000.00 €
Dépenses pour cpt de tiers (CNR/ADN)	67 800.57 €	42 752.69 €		55 000.00 €	55 000.00 €
Dépenses imprévues				7 826.39 €	7 826.39 €
TOTAL	3 526 698.94 €	3 223 066.09 €	773 000.00 €	5 832 000.00 €	6 605 000.00 €
Résultat exercice	7 669.20 €	753 301.28 €			
Résultat de clôture	- 802 274.89 €	- 48 973.61 €			

INVESTISSEMENT - RECETTES	CA 2024	CA 2025	RAR 2025	BP 2026	RAR + BP
Amortissement des biens	1 342 488.07 €	1 413 062.63 €	- €	1 426 300.00 €	1 426 300.00 €
Remboursement Travaux	24 357.18 €	- €		- €	
Régularisation Avances sur travaux		18 793.25 €			
Excédent fonctionnement affecté	899 444.09 €	1 044 825.39 €		559 293.61 €	559 293.61 €
Subventions	385 986.28 €	654 658.52 €	262 680.00 €	1 590 600.00 €	1 853 280.00 €
Emprunts	- €	- €	- €	1 361 126.39 €	1 361 126.39 €
Virement section exploitation	- €	- €		1 350 000.00 €	1 350 000.00 €
458201 - Encaissement CNR / ADN	72 148.43 €	42 752.69 €		55 000.00 €	55 000.00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	2 724 424.05 €	3 174 092.48 €	262 680.00 €	6 342 320.00 €	6 605 000.00 €
Résultat exercice	7 669.20 €	753 301.28 €			
Résultat de clôture	- 802 274.89 €	- 48 973.61 €			

III. ETAT DE LA DETTE

A.Chiffres clés 2025

	2021	2022	2023	2024	2025
Capital restant dû au 31/12/N	3 495 801 €	4 584 049 €	4 130 795 €	3 719 780 €	3 267 837 €
Taux d'endettement par habitant	87 €	92 €	83 €	75 €	66 €
CAF Brute	1 310 149 €	1 512 785 €	1 640 791 €	1 733 496 €	1 919 991 €
CAF Nette	958 956 €	1 044 721 €	1 184 363 €	1 262 184 €	1 465 614 €
Capacité de désendettement en année	2,67	3,03	2,52	2,15	1,70

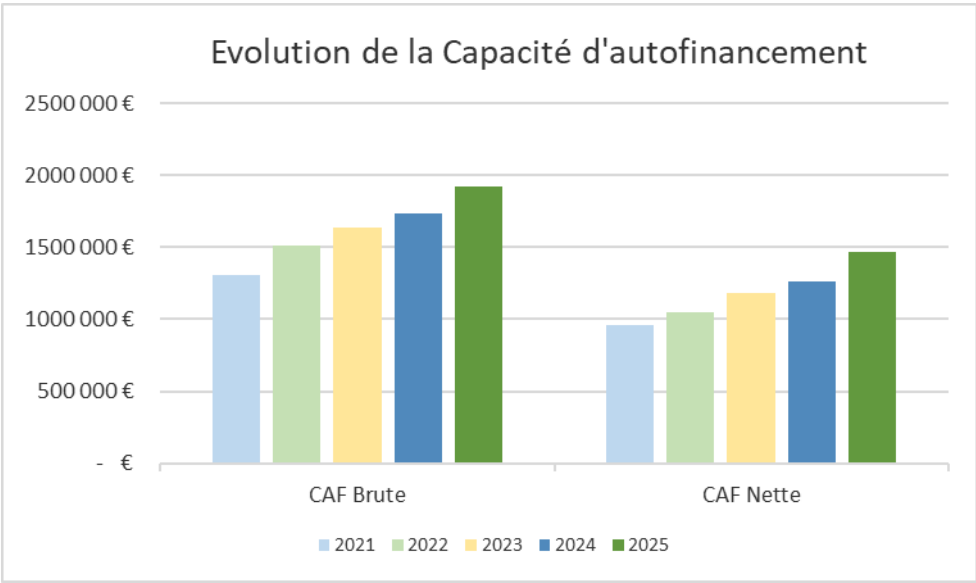
Malgré la dégradation de la capacité de désendettement observée en 2022 suite à l'intégration des emprunts contractés par les structures intégrées au 1^{er} janvier 2022, celle-ci s'améliore depuis 2023, pour atteindre un niveau plus bas qu'en 2021.



Pour rappel, aucun emprunt n'a été contracté depuis la création du Syndicat, soit 8 exercices comptables consécutifs.

De plus, 2 emprunts sont arrivés à échéance sur l'année 2025, et d'autres arriveront à échéance à court terme (3 emprunts se terminent en 2026, sur un total de 30 emprunts)

En parallèle, la capacité d'autofinancement est en constante progression :



B. Chiffres clés 2025

L’annuité totale **2025** s’élève à environ **559 722€** dont :

- 105 345 € d’intérêts et
- 454 377 € de capital à rembourser.

Au 1^{er} janvier 2026, le capital restant dû s’élève à 3 267 836 €.

L’annuité totale **2026** est évaluée à **549 216€** dont :

- 90 001 € d’intérêts et
- 459 215 € de capital à rembourser.

ETAT DE LA DETTE SUR 20 ANS

Année	Dettes en Capital au 1er Janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont	
			Intérêts + Frais	Amortissement
2026	3 267 836,76 €	549 216,79 €	90 001,25 €	459 215,54 €
2027	2 808 374,89 €	523 923,17 €	74 540,82 €	449 382,35 €
2028	2 358 766,70 €	401 473,93 €	59 154,07 €	342 319,86 €
2029	2 024 250,32 €	393 104,50 €	48 646,37 €	344 458,13 €
2030	1 679 792,19 €	388 984,22 €	38 000,98 €	350 983,24 €
2031	1 328 808,95 €	318 128,40 €	27 343,31 €	290 785,09 €
2032	1 038 023,86 €	259 684,13 €	18 536,98 €	241 147,15 €
2033	796 876,71 €	222 499,11 €	12 604,62 €	209 894,49 €
2034	586 982,22 €	133 301,72 €	7 770,50 €	125 531,22 €
2035	461 451,00 €	111 368,87 €	6 028,09 €	105 340,78 €
2036	356 110,22 €	110 886,72 €	4 383,25 €	106 503,47 €
2037	249 606,75 €	101 294,05 €	2 711,25 €	98 582,80 €
2038	151 023,95 €	67 040,81 €	1 420,50 €	65 620,31 €
2039	85 403,64 €	49 230,85 €	604,92 €	48 625,93 €
2040	36 777,71 €	10 048,96 €	268,40 €	9 780,56 €
2041	26 997,15 €	5 562,61 €	160,55 €	5 402,06 €
2042	21 595,09 €	5 154,76 €	126,16 €	5 028,60 €
2043	16 566,49 €	5 154,76 €	93,90 €	5 060,86 €
2044	11 505,63 €	5 154,76 €	61,43 €	5 093,33 €
2045	6 412,30 €	5 154,76 €	28,75 €	5 126,01 €
2046	1 286,29 €	1 288,69 €	2,40 €	1 286,29 €